

BACCALAUREAT

Baccalauréat FRANÇAIS : obtenu en France obtenu dans un lycée FRANÇAIS à l'étranger

Année d'obtention : |_|_|_|_|_| Mention :

Série : |_|_| ou Baccalauréat général (NBGE)

Bac Pro industriel (0021) Bac pro tertiaire (0022) Bac pro agricole (0023)

Si **baccalauréat général**, préciser vos spécialités :

Spécialité 1 de terminale :

Spécialité 2 de terminale :

Spécialité 3 de terminale :

Spécialité de première :

Ville : Dép. |_|_|_|_| (099 pour lycée français à l'étranger)

Diplôme d'études secondaires ÉTRANGER, équivalent au Bac (0031)

DAEU/ESEU : A OU B Dispense de baccalauréat Validation d'expérience professionnelle

COORDONNÉES POUR 2022-2023

Mode d'hébergement en 2022/2023 : Domicile parental Logement personnel

Résidence universitaire CROUS Chambre étudiant chez un particulier

Autre :

• Coordonnées parentales ou fixes

N° Rue/Lieu-dit

Code postal |_|_|_|_|_| Commune :

Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

• Coordonnées de l'étudiant pendant l'année universitaire 2022/2023*

*si résidence universitaire, précisez votre numéro de chambre.

N° Rue/Lieu-dit

Code postal |_|_|_|_|_| Commune :

Obligatoire pour activer votre compte d'accès à l'ENT :

Email :@.....

Tél Portable |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

RÉGIME D'INSCRIPTION ET STATUT

Formation initiale (Régime 1/Statut 01)

Reprise d'études NON FINANCEE, NON CONVENTIONNEE (Régime 2/Statut 01)

Apprentissage (Régime 4/Statut 06)

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

• Exercez-vous une activité professionnelle ? OUI NON

- **Si OUI**, êtes-vous : Salarié en CDI Salarié en CDD - Durée : mois |_|_| Travailleur indépendant

Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle : (Cf. page 3) |_|_|

Précisez votre quotité de travail : Temps complet Temps partiel

- **Si NON**, êtes-vous : Demandeur d'emploi Retraité Parent au foyer

• Catégorie socio-professionnelle des parents (Cf. page 3) :

CSP de la mère |_|_| CSP du père |_|_|

Codes Catégorie socio-professionnelle

10	Agriculteurs exploitants	43	Prof. intermédiaires de la santé et du travail social	61	Ouvriers qualifiés
21	Artisans	44	Clergé, religieux	66	Ouvriers non qualifiés
22	Commerçants et assimilés	45	Prof. intermédiaires administrative de la fonction publique	69	Ouvriers agricoles
23	Chef entreprise 10 salariés et +	46	Prof. intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	71	RETRAITES anciens agriculteurs exploitants
31	Professions libérales	47	Techniciens	72	RETRAITES anciens cadres et prof. intermédiaires
33	Cadre de la fonction publique	48	Contremaîtres, agents de maîtrise	73	RETRAITES anciens employés et ouvriers
34	Professeurs, prof. scientifique (dont médecin hospitalier et interne des hôpitaux)	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
35	Professions Information/Arts/Spectacles	53	Policiers et militaires	82	Autres personnes sans activité professionnelle
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	54	Employés administratifs d'entreprise	99	Non renseigné (Inconnu ou sans objet)
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	55	Employé de commerce		
42	Instituteurs et assimilés	56	Personnels des services directs aux particuliers		

AIDES FINANCIÈRES (autres que bourse d'enseignement supérieur français)

- Contrat de doctorant contractuel
 Aide à la mobilité internationale
 Bourse de votre pays d'origine (B.G.E.)
 Bourse régionale
 Bourse ERASMUS
 Autre, précisez :

CONTRIBUTION A LA VIE ÉTUDIANTE ET CAMPUS (CVEC - CROUS)

La loi n°2018-166 d'Orientation et de Réussite des Etudiants (ORE) du 8 mars 2018 impose le paiement, au CROUS, sur le site cvec.etudiant.gouv.fr de la Contribution à la Vie Etudiante et Campus (CVEC) AVANT votre inscription à l'Université.

Je certifie avoir acquitté la CVEC d'un montant de **95 euros auprès du CROUS**

Je suis exonéré de la CVEC car je suis :

- Boursier
 Réfugié
 Demandeur d'asile
 Bénéficiaire de la protection subsidiaire

Je saisis mon numéro CVEC : |_|_|_| - |_|_|_| - |_|_|

Je dépends de la formation professionnelle, je ne suis pas concerné

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Participez-vous à un programme d'échange international ? OUI NON

- **Si OUI**, vous êtes : Accueilli par l'université de Tours – Précisez votre pays d'origine :

Cochez le type de votre programme d'échange :

ERASMUS +, précisez le type d'échange : Un semestre d'études Une année d'études

Un stage d'un semestre Une année de stage

Programme hors Europe, précisez : Un semestre d'études Une année d'études

Un stage d'un semestre Une année de stage

Erasmus Mundus Double diplôme Cotutelle Master en anglais (sous convention)

Autres, précisez :

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Année d'inscription |__|__|__| / |__|__|__| (ex.2021/2022)

- Établissement **français** : Lycée (LY) Université/IUT/ESPE/INSPE (00) BTS (01) CPGE (02)

Etablissement formations paramédicales (07)

Autre, précisez :

Nom de l'établissement : Dép. |__|__|

- Établissement **étranger** : Secondaire (19) Supérieur (10) Pays :

SITUATION ANNÉE 2021-2022

Étiez-vous scolarisé en 2021-2022 ? OUI NON

- **Si OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

Lycée français (A) Lycée français à l'étranger (A) Université FRANCAISE (H) IUT (C) BTS (B)

CPGE (D) ESPE/ INSPE (M) Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)

Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R) Autres :

Précisez le nom de l'établissement : Dép. |__|__| ou Pays :

- **Si NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? OUI (U) NON (T)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Dép. |__|__| Pays : Année d'obtention |__|__|__| / |__|__|__| (ex.2021/2022)

AUTRE ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ POUR 2022-2023

Êtes-vous inscrit dans un autre établissement ? OUI NON

- **Si OUI**, précisez : Le nom de l'établissement :Ville :

Le type de diplôme préparé :

Suivez-vous des cours par télé-enseignement ? OUI NON

- **Si OUI**, précisez : CNED HORS CNED, précisez :

CURSUS EXTERNE (hors université de Tours)

Année universitaire	Établissement fréquenté	Année d'étude / Diplôme	Résultats	
			Succès	Échec

SI BOURSIER 2022-2023 (Joindre la notification de bourse)

- Demande de bourse en instance Bourse sur critères sociaux - Echelon
 Bourse du gouvernement français (BGF) Autre :

DROITS D'INSCRIPTION 2022-2023

	DIPLÔME	DROITS NATIONAUX EN €	DROITS DIFFÉRENCIÉS EN €
<input type="checkbox"/>	DAEU	170	2 770
<input type="checkbox"/>	PASS	170	2 770
<input type="checkbox"/>	BUT	170	2 770
<input type="checkbox"/>	LICENCE	170	2 770
<input type="checkbox"/>	LICENCE PROFESSIONNELLE	170	2 770
<input type="checkbox"/>	DFG Médecine/Pharmacie/ Odontologie/Maïeutique	170	2770
<input type="checkbox"/>	MASTER	243	3 770
<input type="checkbox"/>	DFA Médecine/Pharmacie/ Odontologie/Maïeutique	243	3 770
<input type="checkbox"/>	INGENIEUR	601	3 770
<input type="checkbox"/>	CAPACITÉ D'ORTHOPTISTE	330	2 770
<input type="checkbox"/>	CAPACITÉ D'ORTHOPHONISTE	539	3 770
<input type="checkbox"/>	AUDITEUR LIBRE	170 (retraité université de Tours : 20 €)	-

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES FACULTATIVES PROPOSÉES PAR L'UNIVERSITÉ (ANNEXE 2)
PACK'SPORT 25 €

Le Pack'sport vous permet d'accéder aux activités du SUAPS, aux animations, aux compétitions sportives et à des offres de partenaires plus avantageuses que le tarif étudiant classique.

Passeport Culturel Etudiant 8 €

Le PCE vous permet de découvrir à tout petit prix une grande diversité de spectacles et manifestations proposés par les lieux culturels locaux et le service culturel de l'université (Salle Thélème).

ATTENTION : Les étudiants boursiers ne sont pas exonérés des droits complémentaires du Pack Sport et/ou du PCE.

LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La politique de protection des données à caractère personnel est accessible sur le site internet suivant : <https://www.univ-tours.fr/politique-rgpd>

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION Droits universitaires : Total

LA CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement (999848550 pour l'Université d'Orléans)
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En cochant cette case, vous consentez à activer votre carte étudiante européenne et vous autorisez l'Université de Tours à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, sur la base de l'article 6§1a) du RGPD.

Nom : A Tours, le...../...../ 20.....

Prénom : Signature

Filière d'inscription :

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER**PREMIÈRE INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE TOURS****LISTE DES PIÈCES COMMUNES À TOUS LES ÉTUDIANTS**

- Photocopie d'une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, acte de naissance)
- Une photo d'identité - 35 mm x 45 mm, avec nom et prénom au dos
- Photocopie de votre relevé de notes du baccalauréat (ou équivalent) - **Pour les diplômés étrangers, fournir la traduction en français**
- Diplôme(s) ou titre(s) obtenu(s) donnant accès au niveau d'inscription demandé + relevés de notes correspondants - **Pour les diplômés étrangers, fournir la traduction en français**
- Attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC
- Attestation d'ADMISSION** Parcoursup mentionnant le vœu validé (Sauf Polytech) - **Pour les nouveaux bacheliers**
- Si vous avez participé à la JDC ou à la JAPD** : photocopie de votre certificat de participation
- Si vous n'avez pas encore participé à votre Journée de défense citoyenneté** : photocopie de votre attestation de recensement délivrée par votre mairie
- Le document sur la carte étudiante européenne signé (cf.page 8)
- Pour le règlement des droits d'inscription** : 1 chèque du montant des droits d'inscription, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Tours (cf.page 7)

LISTE DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

Pour les étudiants mineurs : L'autorisation parentale complétée et signée et accompagné de la pièce d'identité du parent ou représentant légal du mineur

Pour les étudiants boursiers : Notification de bourse 2022-2023 (page 1 et 2 - Dossier Social Étudiant CROUS)

Pour les étudiants communautaires boursier du gouvernement français : Décision d'attribution de Bourse du Gouvernement Français (BGF)

Pour les étudiants de nationalité étrangère ayant fait l'objet d'une procédure d'admission en 1^{er} ou 2nd cycle via Campus France ou eCandidat : Autorisation d'inscription à l'université de Tours

Pour les étudiants arrivant d'un autre établissement français :

- Photocopie de votre demande de transfert - Pour les étudiants arrivant d'une autre université française
- Si vous êtes admis en filière sélective (LP, M1)** : la décision d'admission dans la formation
- Si vous avez obtenu une validation des acquis** : la photocopie de la décision

Pour les étudiants en césure : Autorisation délivrée par l'Université de Tours

Pour les étudiants de Polytech et de l'IUT de Blois : Attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour l'année universitaire 2022-2023 (au nom de l'étudiant)

Pour les étudiants demandeurs d'asile : Récépissé de la préfecture

Pour les étudiants inscrits en PASS :

- La déclaration sur l'honneur signée (cf.page 10)
- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat antérieurement à 2022**, photocopie du relevé de notes de bac + photocopie du diplôme

Pour les étudiants inscrits en L.AS : La déclaration sur l'honneur signée (cf.page 10)

Pour les étudiants inscrits en Orthophonie/Orthoptie :

- Certificat médical établi par un médecin contre-indications physique et psychologique à l'exercice de la profession d'orthophoniste/d'orthoptiste
- Attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour l'année universitaire 2022-2023 (au nom de l'étudiant)
- 4 photos d'identité - 35 mm x 45 mm, avec nom et prénom au dos

RÉINSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE TOURS (DÉJÀ INSCRIT.E EN 2021-2022)**LISTE DES PIÈCES COMMUNES À TOUS LES ÉTUDIANTS**

- Attestation d'acquittement ou d'exonération de la CVEC
- Le document sur la carte étudiante européenne signé (cf.page 8)
- Pour le règlement des droits d'inscription :** 1 chèque du montant des droits d'inscription, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Tours (cf.page 7)

LISTE DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

Pour les étudiants mineurs : L'autorisation parentale complétée et signée accompagné de la pièce d'identité du parent ou représentant légal du mineur

Pour les étudiants boursiers : Notification de bourse 2022-2023 (page 1 et 2 - Dossier Social Étudiant CROUS)

Pour les étudiants communautaires boursier du gouvernement français : Décision d'attribution de Bourse du Gouvernement Français (BGF)

Pour les étudiants admis en filière sélective (LP, M1) : La décision d'admission dans la formation

Pour les étudiants en césure : Autorisation délivrée par l'Université de Tours

Pour les étudiants de Polytech et de l'IUT de Blois : Attestation d'assurance « Responsabilité civile » pour l'année universitaire 2022-2023 (au nom de l'étudiant)

Pour les étudiants inscrits en PASS ou en L.AS : La déclaration sur l'honneur signée (cf.page 10)

LE SERVICE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE (SSU)

Prendre soin de sa santé, c'est réunir les conditions physiques, psychiques et sociales pour mener à bien ses études. L'équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, psychologues, conseillère conjugale et familiale, assistantes sociales, diététiciennes, orthophoniste...) du Service de santé universitaire (SSU) se tient à la disposition des étudiants de l'université de Tours et d'établissements conventionnés pour répondre à leurs besoins en termes de :

- consultations individuelles, préventives mais aussi curatives depuis l'ouverture du centre de santé à Tours
- prévention collective en proposant des actions menées par l'équipe des professionnels de santé et des Etudiants Relais Santé (ERS)
- mesures d'accompagnement de diverses situations de handicap.

SSU (Service de Santé Universitaire)

Site du Plat d'Étain - Bâtiment H
Tél. 02 47 36 77 00

Site de Blois - Maison de l'étudiant
Tél. 06 98 17 01 84

ANNEXE 1 : COMMENT ACCÉDER À MES SERVICES NUMÉRIQUES ?

Un **identifiant et un mot de passe uniques**, vous permettent d'accéder au wi-fi de l'Université, à ses ordinateurs fixes ainsi qu'à ses nombreux autres services numériques, via l'**ENT (Environnement Numérique de Travail)**

<https://ent.univ-tours.fr>

Avant de se connecter à un ordinateur de l'université, vous devez ACTIVER votre mot de passe à partir d'un ordinateur personnel ou de votre téléphone. N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !!!

LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR ACTIVER MON MOT DE PASSE



Après la saisie de votre dossier d'inscription par la scolarité, vous recevrez en simultané **un mail et un sms** vous donnant les indications pour activer votre Environnement Numérique de Travail (ENT).

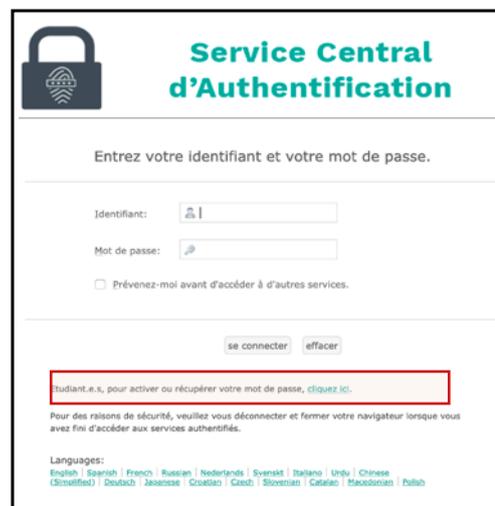
LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR ACTIVER MON MOT DE PASSE

1) Aller sur l'ENT <https://ent.univ-tours.fr>

2) Choisir la brique **Assistance connexion Étudiants** et cliquer sur **activer votre compte**



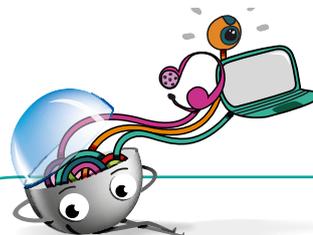
3) Vous devez ensuite cliquer sur **activer votre mot de passe** et suivre les différentes étapes



PLUS DE DÉTAILS SUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Ne ratez pas l'une des présentations des services numériques de l'Université pendant **les semaines d'accueil**. Elle simplifiera votre vie d'étudiant pendant l'année universitaire.

> **Planning disponible auprès de votre scolarité.**



Vous souhaitez faire du sport à l'univ ? PACK SPORT



Retrouvez la présentation vidéo du Pack'Sport en cliquant [ICI](#)

Avec le Pack'Sport, vous accédez à toute l'offre sportive du service des sports de l'université (cours, stages, événements, formations diplômantes). Vous bénéficierez également de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

suaps.univ-tours.fr

SUAPS

14 rue Monge - 37200 Tours
Tél. 02 47 36 70 24
Mél. : suaps@univ-tours.fr

25 €

Où acheter mon pack sport ?

Lors de mon inscription, je coche la case PACK SPORT sur mon dossier d'inscription à l'université.

Ou toute l'année auprès de votre scolarité.

Comment bénéficier des tarifs réduits ?

Présentez votre carte PACK SPORT dans tous les lieux partenaires de votre choix.



LE PASSEPORT CULTUREL ETUDIANT



Le Passeport Culturel Étudiant, votre carte culture !

Avec votre PCE, accédez toute l'année à des centaines de manifestations culturelles à tout petit prix.

Spectacles, cinéma, expos, visites, stages, rencontres... optez pour une année de découvertes et d'émotions.

pce.univ-tours.fr

22.23 pce

SERVICE CULTUREL

Au 1^{er} étage du site des Tanneurs, bureau 109 A
Tél. 02 47 36 64 15
Mél. : christelle.berthier@univ-tours.fr

8 €

Pour acheter votre PCE, rendez-vous :

- sur votre dossier d'inscription en enseignement supérieur et cochez la case PCE
- au service culturel
- via l'appli 
- lors des siestes musicales

Le PCE est disponible lors du Back to fac, le 8 septembre de 12h30 à 17h30, place Anatole France.

Laissez-vous guider !

 et  [pce.univ-tours](https://www.facebook.com/pce.univ-tours), les coups de cœur et bons plans du PCE

 **La newsletter**, focus sur l'actualité culturelle, tous les 15 jours dans votre boîte mail universitaire

 www.pce.univ-tours.fr, les lieux partenaires, leurs offres PCE et leur agenda